



EN BREF :

- Carotte : maladie.
mouche de la carotte.
- Céleri : punaises et pucerons.
vers gris.
carences minérales.
maladies.
- Laitue : pucerons et punaises.
fausse-arpenteuse.
brûlure de la pointe (carence en calcium).
mildiou.
- Oignon et poireau : mouche de l'oignon.
thrips.
brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon.
mildiou.
autres maladies (*Alternaria*).

CAROTTE

Maladie

Dans les champs aux rangs fermés, l'augmentation du nombre de taches de cercosporose justifie de nouveaux traitements fongicides dans toutes les régions. Continuez de bien suivre vos champs puisque les fréquentes périodes de mouillure du feuillage favorisent cette maladie. Consultez la stratégie présentée dans l'avertissement No 09 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a09tn04.pdf>) du 15 juillet 2004.

Quelques cas sérieux de sclerotiniose ont été rapportés au Centre-du-Québec.

Mouche de la carotte

Il est temps d'installer les pièges collants jaunes pour dépister les adultes de la deuxième génération de mouches de la carotte en Montérégie. D'après le modèle de prévision inclus dans CIPRA, l'émergence des mouches (2^e génération) devrait débuter cette semaine.

Si vous avez observé des dommages par le passé, on vous recommande fortement de procéder au dépistage de vos champs. Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation

particulière de votre ferme et vous évitera des traitements inutiles (voir l'avertissement [No 13](http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13tn04.pdf) (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13tn04.pdf>) du 12 août 2004 pour la biologie de l'insecte, le protocole et les traitements). Si, malgré tout, vous décidez de ne pas faire de dépistage, consultez les prochains avertissements; ils vous indiqueront quand intervenir.

On rapporte actuellement des larves de mouche dans certains champs au lac-Saint-Jean.

CÉLERI

Punaises et pucerons

Les populations de punaises demeurent faibles en général. Continuez de bien surveiller vos champs. Au besoin, consultez la stratégie présentée dans l'avertissement [No 02](http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf) (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

Les populations de pucerons demeurent cependant faibles.

Les seuils d'intervention recommandés sont les suivants :

- 25 % de plants porteurs si les pucerons sont présents uniquement sur les feuilles extérieures.
- 5 % de plants porteurs si les pucerons sont dans le cœur et si les céleris sont récoltés dans plus de 2 semaines.
- 1 % de plants porteurs si les pucerons sont dans le cœur et si les céleris sont récoltés dans moins de 2 semaines.

Vers gris

Des dégâts causés par des vers gris installés dans le feuillage des céleris ont été observés dans quelques champs. Le dommage apparaît sous forme de grosses cavités du côté intérieur des pétioles. S'il y a lieu, intervenez avec un des insecticides homologués contre la fausse-arpenteuse, autre qu'un produit à base de Bt. Utilisez beaucoup d'eau et intervenez en début de soirée. Faites attention au délai avant récolte. Consultez la liste des insecticides homologués dans le bulletin d'information [No 02](http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b02tn04.pdf) (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b02tn04.pdf>) du 8 juin 2004.

Carences minérales

Plusieurs champs montrent des carences de bore (tiges craquantes et gerçure des pétioles) malgré de nombreux traitements. On observe peu de carences de calcium (cœur noir) mais la vigilance s'impose. Ajustez la fréquence des applications foliaires en fonction des températures.

Maladies

Quelques champs sont affectés par la tache septorienne. Évitez de circuler dans ces champs pour ne pas propager la maladie. Notez que les traitements ne contrôlent pas complètement la maladie. La tache bactérienne est présente dans certains champs mais reste peu menaçante. Continuez vos traitements préventifs même si la maladie n'est pas présente dans vos champs.



LAITUE

Pucerons et punaises

Les faibles populations de pucerons sont en hausse à peu près partout. De nouvelles envolées sont observées dans plusieurs champs de laitue en Montérégie et à l'Île-d'Orléans. Le puceron lanigère de la racine est abondant au lac-Saint-Jean et cause des dégâts aux plants. La punaise terne est peu abondante en Montérégie; il en est de même à l'Île-d'Orléans même si des champs ont dû être traités.

Les stratégies d'intervention contre les punaises et les pucerons sont présentées respectivement dans les avertissements **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004 et **No 06** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Fausse-arpenteuse

Les premières larves de fausse-arpenteuse du chou ont été dépistées à l'Île-d'Orléans; la vigilance s'impose donc afin de les contrôler lorsqu'elles sont petites.

Brûlure de la pointe (carence en calcium)

Aucun cas de brûlure de la pointe n'est rapporté compte tenu des pluies abondantes mais la vigilance s'impose.

Mildiou

Plusieurs champs presque à maturité sont affectés par le mildiou. Comme plusieurs jeunes plantations ou semis sont aussi affectés par le mildiou en Montérégie-Ouest, il y a lieu de bien les protéger avec un fongicide, car les conditions fraîches et humides de l'automne lui seront favorables.

Maintenez une régie de pulvérisation rigoureuse dans tous vos champs où la maladie est présente de même que dans les champs voisins. N'oubliez pas de faire une rotation de fongicides de manière à prévenir le développement de la résistance et à éviter l'accumulation de résidus dans la récolte. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>) du 10 juin 2004.

OIGNON ET POIREAU

Mouche de l'oignon

L'activité de la deuxième génération se poursuit. Consultez l'avertissement **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

Thrips

Continuez de bien surveiller vos champs. Dans Lanaudière et dans la région de Québec (Île-d'Orléans), les populations demeurent faibles. Par contre, en Montérégie certains champs peuvent nécessiter des



interventions. Les pluies abondantes en ont éliminé beaucoup. La **récolte des céréales** incitera les thrips à migrer vers vos champs. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

Le *Botrytis* est en progression dans les champs d'oignons jaunes et d'oignons espagnols partout au Québec de même que dans certains champs d'oignons à botteler. Des traitements s'imposent encore.

Continuez de suivre vos champs de près en appliquant rigoureusement la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 06 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Mildiou

On signale encore la présence de mildiou dans quelques champs d'oignons jaunes dans les régions de Montérégie-Ouest et Montérégie-Est et un cas dans la région de Québec. Des champs d'oignons espagnols sont aussi affectés par cette maladie à Laval et dans Lanaudière. Le mildiou peut progresser très rapidement. Il faut intervenir avec un fongicide approprié dès l'observation des premiers symptômes. Prenez note que s'il y a présence en même temps de mildiou et de brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans le champ, le RIDOMIL GOLD MZ est probablement le meilleur produit à utiliser au départ pour stopper le mildiou étant donné que le mancozèbe contenu dans le produit procure aussi une protection contre le *Botrytis*. Consultez l'avertissement **No 10** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>) du 23 juillet 2004.

Autres maladies (*Alternaria*)

On note l'apparition récente de la **tache pourpre** dans quelques champs de **poireaux** en Montérégie-Ouest et dans la région de Québec. De nouveaux cas de **moisissure noire des feuilles** (*Stemphylium*) sont aussi signalés dans quelques champs d'oignons espagnols en Montérégie-Ouest. Au besoin, consultez l'avertissement **No 10** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>) du 23 juillet 2004.

Texte rédigé par :

Pierre Sauriol, agronome

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome - Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : (450) 454-2210, poste 229 - Télécopieur : (450) 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – carotte, céleri, laitue... – 18 août 2004



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 14 – 2004, page 4